

# LES LOIS

## DIALOGUE

Sujet tiré de l'histoire du Canada.

SACY, Claude-Louis-Michel de

**1778**

Édition de Sébastien Côté (Carleton University, Ottawa),  
grâce au soutien du Fonds France-Canada pour la  
Recherche (FFCR) et du Conseil de Recherches en  
Sciences Humaines du Canada (CRSH).

Publié par Ernest et Paul Fièvre, Octobre 2016

# LES LOIS

## DIALOGUE

Sujet tiré de l'histoire du Canada.

De SACY, Claude-Louis-Michel

À PARIS, Chez DEMONVILLE. Imprimeur-Librairie de  
l'Académie Française, rue Saint-Severin, aux Armes de Dombes.

**M. DCC LXXVIII. Avec Approbation et Privilège du Roi.**

**PERSONNAGES**

UN PROCUREUR.  
UN HURON.

*La scène se passe à Québec, sous le gouvernement de M.  
de Vaudreuil.*

*Nota : Édition tirée de Claude-Louis-Michel de Sacy, Les  
Loix, dialogue, dans Opuscules dramatiques, ou  
Nouveaux amusements de campagne, tome premier,  
Paris, Chez Demonville, Imprimeur-Libraire de  
l'Académie française, 1778, p. 335-346.*

## SCÈNE PREMIÈRE.

### LE PROCUREUR, seul.

C'est un maudit métier que celui de Procureur, dans un pays où les hommes ne sont ni sots, ni fripons. J'entends vanter partout ce Monsieur de Vaudreuil ; j'entends exalter sa bonté, sa justice, tandis qu'il me fait périr de misère et de faim. Sitôt qu'il apprend que la discorde s'est glissée dans une famille, qu'il s'est élevé une querelle entre deux commerçants, il va trouver les deux parties, les amène chez lui, les admet à sa table, concilie les esprits, rapproche les intérêts, et force des ennemis à s'embrasser. Voilà comme il m'enlève les meilleures causes, des causes qui valaient les mines du Pérou. À quoi songeait le Roi, lorsqu'il nous a envoyé un gouverneur comme celui-là ? Une chose me console ; c'est que les juges dont je dépends, ne sont pas plus riches que moi. Cependant leur indigence ne rend pas ma situation plus douce. Que faire ? Et ma fille, ma pauvre Agathe, que deviendra-t-elle ?... Il me vient une idée... Oh ! Une idée excellente. Ce chef de Hurons qui arriva hier pour demander du secours contre les Iroquois, n'a pas vu mon Agathe d'un oeil indifférent ; il lui a dit qu'il la trouvait belle comme l'étoile du matin : ce n'est point là de la galanterie ; un Huron ne ment pas, même aux femmes. Je n'en doute point ; il en est amoureux, il l'épousera. Oh ! Si par le crédit de mon gendre je pouvais introduire la chicane chez ces Hurons, et devenir chez eux juge !... Que dis-je ?... Législateur ! Car enfin ces gens-là n'ont point de lois. Je sais ma coutume de Paris, elle est assez obscure : je l'embrouillerai encore par de bons commentaires, et c'est sur ce chaos-là que je fonderai ma fortune. Il sera plaisant de voir un procureur au Châtelet de Paris devenir le Lycurgue de l'Amérique... Mais j'aperçois ce Huron qui sort du conseil ; abordons-le poliment.

## **SCÈNE II.**

### **Le Procureur, Le Huron.**

#### **LE PROCUREUR.**

Illustre chef de la plus brave nation de l'Amérique, votre humble serviteur vous tire sa révérence.

#### **LE HURON.**

Que me veux-tu, homme noir ?

#### **LE PROCUREUR.**

Je veux vous offrir mes petits services.

#### **LE HURON.**

Tes petits services ! C'est être modeste et brave tout à la fois. Tiens, prends ce casse-tête. Vois-tu ces chevelures d'Iroquois, dont il est orné ? Ce sont-là nos enseignes. Ce casse-tête a déjà assommé trente ennemis. Songe à t'en servir comme moi. Jette cette chevelure empruntée qui couvre ton chef. Quand tu auras massacré des Iroquois, tu leur arracheras les cheveux et tu t'en feras une perruque.

#### **LE PROCUREUR.**

Les services que je vous offre, ne sont pas de cette nature ; mon ministère n'est que pacifique.

#### **LE HURON.**

J'entends, tu es un négociateur. Eh bien ! Je vais t'ouvrir mon âme ; je ne fais la guerre qu'à regret. Quand j'abats un ennemi sous mes coups, je sens que c'est mon image que je détruis. Si les Iroquois ne nous avaient pas attaqués, s'ils n'avaient pas porté le fer et la flamme dans nos cabanes, s'ils n'avaient pas amené nos femmes en esclavage, nous les aurions laissés dans une paix profonde ; nous serions devenus leurs alliés, leurs frères. Porte-leur des paroles de paix ; j'y consens : mais je t'avertis qu'ils ont déjà rôti et mangé plusieurs de nos ambassadeurs. Peut-être n'auront-ils pas le même goût pour la chair d'un Français. Au reste, s'il faut mourir au milieu des tourments, sois homme, et souffre sans soupire ; chante ta Chanson de mort\* d'une voix ferme : je vais te l'apprendre, chante avec moi.

#### **LE PROCUREUR.**

Je n'aime pas la musique. D'ailleurs, je n'ai pas les grandes vues que vous me supposez. Vous me faites trop d'honneur, en me choisissant pour votre député. Je ne cherche point à établir la paix entre les nations, mais seulement entre les familles.

\* On sait que les Sauvages de l'Amérique septentrionale souffrent et meurent avec un courage plus que stoïque qu'ils apprennent leur Chanson de mort dès leur enfance ; que, lorsqu'ils font faits prisonniers dans les combats, et qu'on les traîne au supplice, ils entonnent ce chant lugubre, et qu'ils le répètent même au milieu des tourments.

**LE HURON.**

Eh ! Comment veux-tu l'établir entre nos familles ? Elle y a régné de tout temps.

**LE PROCUREUR.**

Cela est vrai. Mais pour la perpétuer, vous auriez besoin d'un code.

**LE HURON.**

Qu'est-ce qu'un code ?

**LE PROCUREUR.**

C'est un recueil de lois écrites.

**LE HURON.**

Eh bien ! Nous avons un code qui vaut mieux que le tien : c'est notre conscience.

**LE PROCUREUR.**

Cependant, s'il survient une querelle, un délit, un meurtre, que ferez-vous ? Je parie que vous ne savez pas seulement dresser un procès-verbal.

**LE HURON.**

Qu'est-ce qu'un procès-verbal ?

**LE PROCUREUR.**

C'est un écrit fait par un homme de loi, qui constate sur le lieu même le crime qui s'y est commis.

**LE HURON.**

Quoi ! Vous gardez des monuments des crimes ! C'est en faire naître de nouveaux. Chez nous, dès que le crime est commis, il est puni ; et dès qu'il est puni, il est oublié. Il faut des moeurs, et non pas des lois. Vous avez des lois, vous autres Européens, et cependant la paix ne règne pas dans vos familles.

**LE PROCUREUR.**

Permettez-moi encore une observation. Vous vivez de gibier, et le code des chasses vous est très nécessaire.

**LE HURON.**

Pourquoi cela ?

**LE PROCUREUR.**

C'est pour savoir à qui le gibier appartient.

**LE HURON.**

Il appartient à celui qui l'a tué.

**LE PROCUREUR.**

Mais le seigneur n'y a-t-il pas plus de droit que son vassal ?

**LE HURON.**

Comment ! Est-ce qu'il y a des seigneurs et des vassaux en Huronie ? Tout n'est-il pas égal parmi nous ?

**LE PROCUREUR.**

Cela n'est que trop vrai. Mais, si l'on pouvait introduire le gouvernement féodal dans votre patrie, vous seriez un très puissant seigneur, et vous vous enrichiriez beaucoup par les droits de lods et ventes.

Lods : Terme de jurisprudence, usité seulement dans cette locution : lods et ventes, droit dû au seigneur par celui qui acquiert un bien dans sa censive. Payer les lods et ventes. [L]

**LE HURON.**

Eh ! Comment pourrai-je m'enrichir ? Aurai-je meilleur appétit ? Serai-je plus alerte, plus robuste, plus adroit, plus sain ? Je ne connais point d'autres richesses que celles-là.

**LE PROCUREUR.**

Je sais que vous vivez de peu. Mais quelque bornée que soit votre propriété, vous avez besoin de lois pour la conserver. Il faudrait régler parmi vous le partage des terres, vous enseigner la loi du mur mitoyen, la distinction du fonds et du tréfonds. Enfin, pour les négociations et pour les combats, je vous expliquerai le traité du Droit de la guerre et de la paix de Grotius.

**LE HURON.**

Le droit de la paix, c'est l'équité ; le droit de la guerre, le voilà.

*En montrant sa massue.*

Nous n'en connaissons point d'autres.

**LE PROCUREUR.**

Et pour les mariages, quelle loi suivez-vous ?



**LE HURON.**

La nature épurée par l'honneur. Mais, dis-moi, dans ton pays, où il y a tant de lois pénales, n'y en a-t-il point contre ceux qui cherchent à obscurcir des idées claires, qui arrêtent les passants, et les ennuient par d'impertinents discours ?

**LE PROCUREUR.**

Pardon, si je vous suis importun ; je n'ai plus qu'un mot à vous dire. Que pensez-vous de cette Agathe à qui vous avez parlé hier ?

**LE HURON.**

Elle est belle, elle est charmante : heureux l'époux qui la possédera ! Heureux le père qui lui a donné le jour !

**LE PROCUREUR.**

C'est moi-même, et puisqu'elle peut faire votre bonheur, je vous la donnerai en mariage.

**LE HURON.**

Il n'est plus temps, mon coeur n'est plus à moi. Je l'ai donné à la divine Nobar. Je serais déjà son époux, si j'en avais cru mon impatience. Mais j'ai voulu me rendre digne de sa main. Quand j'aurai vaincu les Iroquois, quand j'aurai vengé ma patrie, alors j'entrerai triomphant dans sa cabane : je l'épouserai, j'inviterai tous les braves de ma nation au festin. Nobar elle-même chantera mes exploits ; les chevelures des Iroquois seront suspendues sur sa tête, et ma massue sera à ses pieds.

**LE PROCUREUR.**

Vous avez donc passé avec elle un contrat de mariage ?

**LE HURON.**

Nous ne connaissons point d'autre contrat que notre parole.

**LE PROCUREUR.**

Il y avait donc des témoins ?

**LE HURON.**

Oui, il y en avait trois.

**LE PROCUREUR.**

Eh bien ! J'en ferai venir six de Normandie pour contredire ceux-là.

**LE HURON, levant sa massue.**

Pour les contredire, misérable !...

**LE PROCUREUR.**

Mais enfin, ces témoins, qui sont-ils ?

**LE HURON.**

Le ciel, ma maîtresse et moi... Oui, moi. Si j'étais assez lâche pour manquer à ma parole, je déposerais contre moi-même, et j'ordonnerais mon supplice.

**LE PROCUREUR.**

Que ces Sauvages sont sots !

**LE HURON.**

Mais ma nation m'attend. Vaudreuil me donne des secours : deux cents braves Français doivent marcher avec moi. Si la victoire balance, Vaudreuil m'a promis de venir combattre lui-même ; sa valeur décidera du succès. Adieu ; lorsque j'aurai tué l'Iroquois, je t'inviterai à en venir manger à ma noce.

**LE PROCUREUR.**

Je ne me sens pas d'appétit.

**FIN**



**PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE**

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].